



FLASH INFO

## GS FORMATION, RÈGLEMENT 2015-340 : APRÈS L'HEURE C'EST ENCORE L'HEURE !

**Suite à la demande du SNCTA** en CT DO le 29 décembre, un GS Formation a été organisé précipitamment pour tenir les syndicats informés de nouveaux éléments fournis par la DSAC concernant la prorogation des licences au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Alors que tout aurait dû être bouclé avant cette date, des règles de transition continuent d'arriver de la DSAC, ce qui ne contribue pas toujours à clarifier la situation.

**KNOW THE  
RULES !**

**Le passage des PCU de 1 à 3 ans :** la DSAC a établi, pour les centres autorisés, les conditions du passage progressif des MU d'un an à trois ans. Ces conditions dépendent, pour chaque contrôleur, des formations déjà effectuées et de l'ancienneté de son dernier renouvellement triennal (un, deux ou trois ans). Selon les cas, sa MU pourra être prorogée pour un an, pour deux ans ou directement pour trois ans.

**Les autres mesures de transition :** la DSAC a aussi défini une liste des critères pour lesquels elle fera preuve de souplesse, pendant une certaine période, pour les délivrances ou les prorogations des mentions d'unité, d'instructeurs, d'examineurs ou des mentions linguistiques. Cette liste sera connue de vos subdivisions instructions et de vos représentants des personnels. Les critères pour pouvoir animer des stages FH font également l'objet de mesures transitoires.

### Deux bonnes nouvelles :

- ♦ chaque contrôleur ayant suivi activement le stage d'évaluateur-contrôleur (permettant de faire passer les évaluations des compétences linguistiques) pourra compter 12,5 heures de formation pour son PIFA au titre de cette formation. Cela s'applique aussi aux stages faits pour cette fonction en 2016 ;
- ♦ suite à la demande du SNCTA, l'ÉNAC organisera, en 2017, deux stages de formateur d'évaluateur-contrôleur. Il devrait y avoir au global une place par CRNA et par SNA. Ceux-ci pourront ensuite former « sur place » les évaluateurs-contrôleurs, ce qui permettra d'accélérer leur nomination.

LA PHASE DE TRANSITION VA ÊTRE UN VRAI CASSE-TÊTE POUR LES SUBDIVISIONS INSTRUCTION ET LES PC DANS LE CADRE DE LA PROROGATION DES MENTIONS. EN CAS DE DOUTE, PRENEZ CONTACT AVEC VOS REPRÉSENTANTS SNCTA POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DE CE QUI VOUS EST PROPOSÉ.

